



**Prix du président de l'ICU:  
Jeune urbaniste**

Lignes directrices 2022



## À propos du Prix du président de l'ICU : Jeune urbaniste

En 2011, l'ICU a créé un second Prix du président dédié spécifiquement aux jeunes dirigeants de demain. Ce prix vise à reconnaître un ou une jeune urbaniste qui se distingue par la vision, l'esprit de commandement et les services à la profession.

Le Prix du président de l'ICU : Jeune urbaniste viendra souligner le succès professionnel et les remarquables accomplissements d'un ou d'une jeune urbaniste canadien(ne) âgé(e) de moins de 35 ans. Le/la récipiendaire du Prix sera déterminé(e) par le président actuel de l'Institut, qui aura obtenu l'appui du Conseil d'administration de l'ICU. Les candidatures peuvent être soumises par l'employeur, les collègues de travail ou encore les membres en règle de l'ICU. Les candidats ne peuvent cependant soumettre leur propre candidature.

## Candidats admissibles

Les candidats admissibles doivent être :

- âgés de moins de 35 ans au 31 décembre 2021;
- membres en règle de l'Institut (étudiant, membre provisoire ou membre à part entière) à la date de dépôt des candidatures et lors de la remise du Prix.

## Soumettre une candidature

Les proposants doivent envoyer un seul document PDF par courriel à [board@cip-icu.ca](mailto:board@cip-icu.ca).

Chaque candidature doit contenir les documents suivants :

- une reproduction intégrale du **résumé de la candidature** que l'on retrouve à la page 3 des directives;
- un résumé d'au plus 100 mots rédigé par la personne qui soumet la candidature, et décrivant les accomplissements du ou de la jeune urbaniste, ainsi que ce qui en fait un/une professionnel(le) prometteur(euse) ;
- un sommaire d'au plus 400 mots précisant les aptitudes et compétences professionnelles du ou de la candidat(e), incluant les études universitaires, le cheminement professionnel, les implications bénévoles, etc. ; et
- un énoncé d'une centaine de mots rédigé par le ou la candidat(e) et expliquant les façons dont celui-ci/celle-ci favoriserait la promotion de l'urbanisme en tant qu'activité professionnelle s'il/elle devait remporter le Prix;
- au moins deux lettres d'appui de collègues ou de pairs.

Date limite pour soumettre une présentation : Le 25 mars 2022.

## Choix du ou de la récipiendaire

Les mises en candidature seront reçues et examinées par le Conseil d'administration qui formulera au président des recommandations pour le choix final.

Le président de l'ICU informera le ou la récipiendaire que ce prix lui est décerné.

## Remise du prix

Ce prix sera remis lors du [Congrès 2022](#), qui se tiendra à Whistler (C-B), juillet 2022. L'ICU n'assumera pas les frais liés au voyage du lauréat qui assisterait en personne au gala.

## Questions

Toute question liée au processus de sélection peut être transmise par courriel à Beth McMahon, directrice générale, à l'adresse suivante : [ceo@cip-icu.ca](mailto:ceo@cip-icu.ca).

**CIP • ICU**



CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS  
INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

## Prix du président de l'ICU : Jeune urbaniste Résumé de mise en candidature

Nom du ou de la candidat(e) (y compris les désignations) :

Adresse courriel du ou de la candidat(e) :

Date à laquelle le dossier de candidature a été soumis à l'ICU :

Nom du parrain/proposant :

Adresse courriel du parrain/proposant :

Résumé des lettres d'appui jointes dans le document PDF :

Nom	Employeur

Veuillez cocher les cases ci-dessous afin de confirmer que tous les éléments suivants sont contenus dans le dossier de demande en format PDF :

- Résumé de 100 mots des accomplissements et des promesses d'accomplissements futurs
- Sommaire de 400 mots des compétences professionnelles
- Énoncé de 100 mots du ou de la candidat(e)

Le dossier de mise en candidature doit être présenté sous forme d'un seul fichier PDF avant le **25 mars 2022** par courriel à [board@cip-icu.ca](mailto:board@cip-icu.ca).